

## Un regroupement contre les jeux de hasard

# Jean Métayer contre Loto-Québec

Luc Proulx



(Photo Yves Déry)

**Jean Métayer, fondateur du Regroupement des citoyens et citoyennes contre l'expansion des jeux de hasard et d'argent.**

Le seul problème que Jean Métayer éprouve à l'égard du jeu compulsif est d'ordre moral et politique. C'est la capacité à s'indigner de ce retraité de Postes Canada, par ailleurs fort impliqué comme délégué syndical, qui l'amène aujourd'hui à prendre le bâton du pèlerin pour marcher à l'encontre des politiques de Loto-Québec, en ce qui a trait à la promotion des jeux de hasard.

Voilà deux ans que le Filionnois fonde le Regroupement de citoyens et citoyennes contre l'expansion des jeux de hasard et d'argent (RCCEJHA) et sa demande envers le gouvernement du Québec est sans équivoque: créer une commission parlementaire sur la gestion des jeux de hasard, ainsi que le retrait systématique des machines vidéo poker des bars et autres débits de boisson.

Le joueur compulsif ne titube pas comme l'alcoolique, il n'a pas les yeux hagards de l'héroïnomane avec ses bras maigres et tout troués. Il n'a pas vraiment d'âge, mais il est un homme dans la majorité des cas, quoiqu'il soit surtout jeune et que sa famille immédiate, comme les amis, ignorent la gravité de sa situation souvent suicidaire. Parce que le jeu compulsif présente le plus haut taux de suicide de toutes les dépendances. Pas moins de 109 décès ont été directement liés à cette dépendance, à l'appui de notes suicidaires, dont 49 au cours des trois

dernières années. On se demande combien d'autres suicides pour la même raison ont été camouflés en accidents, parfois aussi pour toucher l'assurance.

Pendant ce temps, Loto-Québec extrait 1 895 000 \$ par jour de l'économie pour les transférer à ses revenus et nombre de chèques d'aide sociale sont récupérés dans l'un ou l'autre de 14 713 appareils de loterie vidéo, que l'on considère d'ailleurs comme le crack du joueur compulsif. En fait, si le marketing agressif de Loto-Québec est mis en cause, c'est que ses revenus ont quadruplé au cours des dix dernières années pour atteindre la mirobolante somme de 2,7 milliards \$. Le ministre Séguin collecte quant à lui 1,4 million \$ pour Revenu Québec. On dépense en moyenne 447 \$ par citoyen au Canada, en une année, pour s'adonner aux jeux de hasard. C'est 317 \$ de plus qu'en 1991. Le Québécois moyen «investit» quant à lui 466 \$ et seuls les Albertains (604 \$) et les Manitobains (538 \$) s'avèrent plus entichés du gain facile. Au Québec seulement, ce sont plus de 180 000 personnes qui seraient intoxiquées par le jeu.

Jean Métayer en a aussi contre les «programmes de gratuité» du Casino de Montréal qui offre des repas, des billets de spectacles ou encore pour le Grand Prix du Canada, en fonction de la durée ainsi que du volume de jeu des joueurs. Ce «suivi informatisé», Jean Métayer souhaiterait qu'il soit plutôt utilisé afin d'appuyer les programmes d'auto-exclusion.

Le RCCEJHA vous convie donc à vous plaindre aux commerçants qui offrent des loteries non demandées et à vous impliquer afin que Loto-Québec réduise son offre de produits. Notez que, toute proportion gardée, Loto-Québec dépense cinq fois et demi plus d'argent que les plus cupides tenanciers américains, afin de promouvoir les jeux de hasard. Vous pouvez rejoindre Jean Métayer par courriel, au [rccejha@jeu-compulsif.info](mailto:rccejha@jeu-compulsif.info), ou par téléphone, au (450) 965-0369.